

## **RAPPORT N° 386 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 6 MAI 2023**

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 29 avril au 6 mai 2023 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins quatre (4) personnes ont été assassinées au cours cette période dans différentes localités du pays.

Le rapport déplore aussi les cas d'une (1) personne qui a été torturée par des policiers et des Imbonerakure en province de Kirundo et d'une (1) autre par le responsable du Service National de Renseignement (SNR) en province de Bubanza.

Par ailleurs, le rapport dénonce l'arrestation arbitraire suivie d'actes de torture d'un (1) militant du Congrès National pour la Liberté (CNL) par le responsable du SNR en province de Bubanza.

### **1. Atteintes au droit à la vie**

- Dans l'après-midi de dimanche 30 avril 2023 vers 16 heures, des femmes à la recherche du bois de chauffage ont découvert le corps sans vie en décomposition d'une jeune fille connue sous le nom de Sandrine Nkuzimana dans une plantation d'arbres de pinus sur la sous-colline de Ruyenzi de la colline de Muhungu, zone de Butahana, commune de Mabayi, en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, cette jeune fille âgée de 25 ans originaire de la sous-colline de Kirehe de la même colline de Muhungu était portée disparue depuis une semaine après avoir été aperçue pour la dernière fois avec un homme marié du nom de Jean Claude Mfitimana qui sortait souvent avec elle comme sa petite amie. Le corps de la jeune fille a été enterré le même jour sur le lieu de la découverte macabre sur l'ordre de l'administration locale.

- Dans la matinée de mercredi 3 mai 2023, le corps sans vie d'une femme prénommée Séraphine a été retrouvé sous un arbre d'avocatier au chef-lieu de la province de Rutana (sud-est du Burundi).

Selon des sources locales, la jeune femme de 4 enfants était introuvable depuis la nuit du 1<sup>er</sup> mai 2023 et ne portait seulement qu'un T-shirt au moment de la découverte lugubre.

- En date du 4 mai 2023, Bernard Dusengimana, âgé de 43 ans, est décédé au centre de santé de Bishisha de la zone de Gatara, en commune Busoni de la province de Kirundo (nord du Burundi), des suites d'actes de torture qui lui avaient été infligés sur des accusations de vol de minerais.

Selon des sources locales, Bernard Dusengimana a été violemment battu par des membres de la ligue des jeunes du parti présidentiel, des policiers et des travailleurs miniers dans la réserve naturelle de Murehe de la zone de Gatara. Des sources médicales ont confirmé qu'il a succombé des suites des coups et blessures quelques heures après son évacuation au centre de santé de Bishisha.

- Dans la matinée de vendredi 5 mai 2023 vers 11 heures, le corps sans vie d'Alain Keisy Irutingabo, un garçon âgé de 3 ans et demi, a été retrouvé dans la rivière Kiriba séparant les collines de Nyarubenga et Kigara, en commune de Nyarusange de la province de Gitega (centre du Burundi).

D'après des sources locales, Alain Keisy Irutingabo a été tué et ligoté par des malfaiteurs non identifiés avant d'être jeté dans la rivière Kiriba.

Les mêmes sources ont précisé que ce petit garçon avait quitté la maison familiale située sur la colline de Nyarubenga la veille de la découverte macabre vers 18 h 30 min pour se rendre chez sa grand-mère habitant la même localité. Le corps du

jeune garçon a été enterré dans l'après-midi de vendredi 5 mai sans attendre l'ouverture d'une enquête pour identifier l'auteur de son assassinat.

SOS-torture Burundi demande une enquête approfondie pour identifier l'auteur de l'assassinat de ce jeune enfant afin de le traduire en justice.

### 2. Atteinte au droit à l'intégrité physique

- En date du 2 mai 2023, un homme connu sous le nom de Jean Bosco Misago a été gravement torturé par des Imbonerakure (membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir, le Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie) dans la réserve naturelle de Murehe sur la colline de Bishisha de la zone de Gatara, en commune de Busoni de la province de Kirundo (nord du Burundi).

Selon des sources locales, la victime a été violemment battue telle manière qu'elle pisse du sang et qu'elle ne parvienne ni à s'asseoir ni à se tenir debout. Jean Bosco Misago est hospitalisé au centre de santé de Bishiha dans un état très critique.

Les mêmes sources ont précisé que Jean Bosco Misago a été torturé parce qu'il était suspecté d'avoir volé de la cassitérite très abondante dans la réserve nature de Kirehe.

SOS-Torture Burundi dénonce les abus toujours imputés aux Imbonerakure partout sur le territoire national et demande l'ouverture d'une enquête indépendante, impartiale et crédible pour arrêter les auteurs de ces actes torture qui ont été bien identifiés par la victime.

### 3. Atteinte au droit à la liberté de mouvement

- Dans la matinée de jeudi 4 mai 2023, Jean Marie Ndayishimiye, le responsable des jeunes du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) sur la colline de Musenyi en commune de Mpanda de la province de Bubanza (nord-est du Burundi), a été arbitrairement arrêté dans la même localité par le responsable provincial du Service National de Renseignement (SNR).

Selon des sources locales, après avoir été gravement torturé, il a été conduit au cachot de la police au commissariat communal de police à Bubanza où il est détenu seul dans la cellule des femmes !

Selon les mêmes sources, les mobiles de son arrestation de lui ont pas été communiqués et aucune visite ne lui est autorisée.

SOS-Torture Burundi dénonce les abus commis par des agents du SNR en toute impunité et demande au responsable de service d'exiger la liberté de militant du CNL incarcéré simplement à cause de son appartenance politique.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.



## SOS - Torture/Burundi

*Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi*

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.